Pêle Mêle

Mot du club "Gym à Cossé"

Tous les mercredis soirs, une petite cinquantaine de personnes se retrouve pour un cours de zumba. Ce cours est suivi d'une séance de gymnastique auquel assiste une vingtaine de personnes. Ces cours sont autant des moments d'efforts que de détente qui se passent dans la bonne humeur grâce au sourire de Maryse Ferrant, notre coach sportif.

En novembre le bureau de l'association a été réélu et reste inchangé. Carole Garreau est présidente, Fabienne Dutertre, trésorière et Gisèle Lautram, secrétaire.

Les membres du bureau vous souhaitent, chers cosséens, d'agréables fêtes de fin d'année.

"Gym à Cossé"

AC-AFN - Association pour le devoir de mémoire

L'assemblée générale de l'association sera organisée le 6 février 2015 à 15 heures à la salle des fêtes d'Epineux-Le-Seguin.

Pour votre information, depuis cette année, l'adhésion à cette association n'est plus exclusivement réservée aux seuls anciens combattants.

Désormais, toutes les personnes désireuses de s'inscrire dans une démarche de devoir de mémoire peuvent intégrer les membres de l'association.

Cette année, les événements tragiques survenus à Paris ont entrainé un fort élan patriotique qui s'est traduit par de nombreux rassemblements organisés dans toute la France.

Notre association constitue un relais communal pour toutes ces démarches de devoir de mémoire qui témoignent de nos sentiments nationaux. N'hésitez pas à y adhérer.

Christian Herbert, Vice-Président AC-AFN

Le Club des aînés

Le club des aînés s'est réuni le 5 décembre autour d'un bon repas de Noël au restaurant «Les Loups Gourmands » chez Valérie.

L'assemblée générale se déroulera le 28 janvier 2016 à la salle des aînés. Ce sera l'occasion de présenter le rapport moral et financier et d'inscrire les nouveaux adhérents autour du partage de la galette. Venez vous inscrire pour passer un bon après-midi le jeudi. Vous serez les bienvenus.

Les aînés ont une pensée toute particulière pour Julia Bouvet et Marie-Jeanne Lhommeau qui les ont quittés en cette fin d'année.

Ils vous adressent de bonnes fêtes de fin d'année et tous leurs vœux de bonne et heureuse année 2016.

Le club des aînés

Le mot de l'Association des Parents d'Elèves

Le bureau de l'APE remercie toutes les personnes présentes à la soirée de Noël qui eut lieu samedi 5 décembre

Nous remercions tout particulièrement Cédric LEROY (7imaginable) pour nous avoir imprimé gracieusement les tickets de la soirée et les maîtresses pour leur contribution au marché de Noël réalisé avec la participation des enfants de l'école.

Nous vous invitons à notre prochaine soirée, le samedi 19 mars 2016.

Tous les bénéfices de ces manifestations serviront à financer la sortie scolaire à Quiberon pour les CE1 CE2 CM1 CM2 et la sortie au zoo « La Planète Sauvage » pour les maternels et CP.

En début d'année, nous referons une vente de gâteauxbijoux.

Le Bureau de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le mot de l'école

Le 5 décembre a eu lieu la soirée de Noël à l'école de Cossé en Champagne. Au programme: marché de Noël, rencontre avec le Père Noël, distribution de cadeaux, repas et soirée. C'est avec un grand plaisir que les élèves ont confectionné des objets décoratifs et préparé des gourmandises. Puis, ils ont joué aux apprentis vendeurs afin de récolter de l'argent pour financer les sorties de l'année.

Merci d'être venus nombreux pour partager ce moment convivial. Un grand merci à l'APE pour avoir organisé cette soirée.

L'école de Cossé en Champagne.



Le mot du comité des fêtes

Nous avons le plaisir de vous inviter à déguster la galette des rois le samedi 30 Janvier à 17 h 30 au restaurant de la commune "Les loups gourmands"

Ce sera l'occasion de vous présenter le nouveau bureau, faire le bilan de cette année et proposer le programme des festivités pour 2016.

Le comité a besoin de nouveaux membres pour aider à organiser et innover des fêtes.

On vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année.

Le comité des fêtes.

LaBabillarde

Cossé-en-Champagne

www.cosseenchampagne.mairie53.fr



Décembre 2015

avis à la population!

Dans un ciel tourmenté par des gros « cumulo-nimbus » gris et noirs poussés par le vent, ... **Il y a toujours les prémices d'un coin de ciel bleu**... Signe d'un futur beau temps .

... Signe d'espair et d'espérance.

Dans nos itinéraires de vie, que nous soyons jeunes, moins jeunes ou encore jeunes, engagés dans la vie publique ou non, nous traversons tous des périodes sombres et difficiles à vivre... Mais il y a toujours les prémices ici ou là d'un petit point lumineux.

... Signe d'espoir et d'espérance.

Notre rituel calendaire est jalonné de petits coins de ciel bleu et de petits points lumineux, telles les fêtes de fin d'année, véritables ballons d'oxygène ganflés de joie, de sérénité et de paix.

Nous vous souhaitons de vivre pleinement en famille ou entre amis, sans oublier les personnes isolées: ces moments d'espoir et d'espérance.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.

Qu'on se le dise!

Les décisions essentielles du conseil municipal

Des 22 octobre, 12 novembre et 3 décembre 2015

Dans le cadre de la Loi NOTRe, les compétences eau potable et assainissement devront être transférées aux communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020 avec une option facultative au 1^{er} janvier 2018. En ce qui nous concerne, la compétence eau potable est confiée au Syndicat d'eau de Cossé-en-Champagne regroupant les communes de Bannes, Cossé, Epineux, Saulges et Thorigné doté d'un patrimoine réparti sur l'ensemble du territoire. L'application de la loi NOTRe implique une répartition du patrimoine sur les communautés de Communes de Meslay et des Coévrons, concrètement, selon la loi NOTRe, le forage serait transféré à la CC des Coévrons et le réservoir à la CC de Meslay-Grez.

L'ensemble des membres du conseil a pleinement conscience des difficultés techniques que cela engendrerait et déplore que l'on supprime le syndicat de proximité ayant une parfaite connaissance du territoire, apte à intervenir aussitôt la panne détectée avec un personnel d'un grand professionnalisme. C'est le cas de Vincent Meunier, fontainier, que le conseil félicite pour la qualité et la réactivité dans son travail.

A cet effet, le préfet de la Mayenne propose aux collectivités d'émettre leur avis entre 2 scénarios :

Scénario 1 : Regroupement des syndicats situés sur le territoire de la Comunauté de communes du Pays de Meslay-Grez en un syndicat mixte ;

Scénario 2 : Transfert de la compétence eau potable et assainissement aux communautés de communes ;

A l'unanimité, le conseil municipal opte pour le scénario 1 qui aura l'avantage de ne pas diviser le patrimoine.

La compétence assainissement collectif serait transférée à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez le 1^{er} janvier 2015, D'ores et déjà, le conseil a décidé de dissoudre le budget assainissement au 31/12/2015 avec reprise des écritures et excédents dans le budget général de la commune.

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur départemental d'aménagement numérique de la Mayenne, le conseil départemental a mis en place un comité de pilotage dédié au projet de couverture à Très Haut Débit du Territoire. Ce comité départemental propose de créer un syndicat mixte composé du Conseil départemental, de la Communauté de Communes, du Syndicat départemental Electricité Gaz et de la Région des Pays de la Loire.

Pour ce faire, le conseil donne son accord pour transférer la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques vers la communauté de communes.

Plusieurs dossiers d'aliénation de chemins communaux sont restés en suspens, bloqués dans une étude notariale depuis de nombreuses années. Une commission de volontaires (Cécile David, Guillaume Belair et Jean-Jacques Lissillour) va se pencher sur ces dossiers en commençant par traiter les plus urgents.

Le 10 novembre 2015, le conseil communautaire du Pays de Meslay-Grez a approuvé le transfert à son profit de la compétence pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU et Carte Communale). Il reste à chaque commune de valider ou non ce nouveau transfert de compétence. Si l'ensemble du conseil a donné son accord parce qu'il comprend l'utilité d'avoir une vision globale de notre territoire, il déplore qu'une fois de plus les compétences communales passent sous l'égide de la communauté de communes et que l'administration vide peu à peu ses communes et les réduisent à une « coquille vide ».

Depuis plusieurs mois déjà, l'administration nous encourage fortement à se regrouper en communes nouvelles sur le volontariat plutôt que de subir une fusion imposée d'office par monsieur le Préfet. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les maires et adjoints des communes voisines suivies par des informations et discussions au sein des conseils municipaux respectifs. C'est une question grave et très importante qui engage notre commune. Cette décision ne pourra se faire qu'après un va et vient d'informations et de concertations entre tous. Affaire à suivre ...

Afin de gérer au mieux notre patrimoine immobilier tout en respectant la réglementation sur les logements sociaux et les normes imposées pour la sécurité et l'accessibilité, le conseil a décidé de mettre en vente le bâtiment communal « ancien hôtel » 1-3 rue des Fours à Chaux et de réhabiliter l'ancien logement de la Poste.

Démographiquement parlant

Tous nos vœux de bonheur à

Bertille BELAIR, née le 10 novembre 2015, fille de Guillaume Belair, notre plus jeune conseiller, et d'Adèle Vannier, domiciliés à L'Aubaudière.

Tous nos regrets pour **Julia Bouvet** décédée le 25 novembre **Marie-Jeanne Lhommeau** décédée le 27 novembre 2015.

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs enfants et à tous ceux qui leur sont chers.

Prenez notes

Le secrétariat de mairie sera fermé le jeudi 24 décembre 2015. En cas d'urgence vous pourrez contacter Mme Morand au 0243905931.

L'agence postale sera fermée du 19 au 26 décembre 2015 puis le 2 janvier 2016

Nous vous remercions de votre compréhension

Le recensement de la population 2016

Cette année, vous allez être recensés.

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Vous pourrez répondre par Internet ou en utilisant des questionnaires papier pour ceux qui n'ont pas Internet. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Ces chiffres déterminent la population officielle de chaque commune, laquelle induit la participation de l'État au budget des communes, les caractéristiques de la population, cela permet également d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, Madame Catherine HERBERT. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier et vous aidera en cas de besoin.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Nous vous remercions par avance de votre participation et vous prie de faire un bon accueil à Mme Catherine HERBERT chargée de cette mission. Elle sera munie d'une carte d'agent recenseur et de sa photo comme cidessous.



Invitation aux vœux du Maire

Nous sommes heureux de vous inviter à l'occasion de la nouvelle année le samedi 16 janvier 2016 à 10h30

Salle des fêtes de Cossé en Champagne et comptons sur votre présence.

Au programme:

- Accueil en aubade musicale par l'école de musique du Pays de Meslay-Grez ;
- Présentation des vœux à Madame le Maire par le premier adjoint et le conseil ;
- Allocution de Madame le Maire et vœux aux habitants ;
- -Diaporama-Rétrospective de la vie du village en 2015
- -Perspective pour l'année 2016 par Madame le Maire ;
- Accueil des nouveaux habitants ;
- Remise des diplômes de citoyen d'honneur aux bénévoles ;
- Chant final par les enfants participants à l'atelier théâtre ;
- Pot de l'amitié

Le Comité 14/18

Les membres du comité 14/18 ont fait des recherches approfondies sur le parcours de nos soldats de la Grande Guerre sur le front allemand pendant la période du 01/01/1916 au 31/03/1916. Le jour anniversaire de la mort de l'un d'entre eux, en souvenir, nous pavoisons le monument aux morts et affichons son acte de décès « Mort pour la France ». Le glas est sonné à 17 heures au clocher du village. Si vous détenez des informations sur Hippolyte Langlois, n'hésitez pas à nous les communiquer, cela pourrait nous aider à retrouver sa famille. Merci à l'avance.

Une conférence ayant pour thème « Nos soldats mayennais pendant la Grande Guerre »

sera donnée par le Général Christophe de Quatrebarbes vendredi 26 février 2016 à 20h30

à la salle des fêtes.

Vous êtes tous invités, retenez cette date, nous comptons sur vous